



CESER Bourgogne Franche-Comté Séance plénière du 21 Novembre 2023

Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de la Région Bourgogne Franche Comté Contribution du CESER

Déclaration de Guy Zima au nom de la CGT

Ce passage en 2 temps, a permis d'enrichir le document et les préconisations que peut faire le CESER. Nous tenons donc à saluer ce travail d'intégration des remarques formulées par les différentes commissions. Ainsi, les problématiques d'infrastructures sont clairement pointées de même que les questionnements sur la capacité des régions à y faire face, tout comme les enjeux climatiques. La question de l'intégration de l'ingénierie nécessaire au déploiement effectif de ces investissements est aussi un point à souligner, tout comme les péréquations interrégionales.

Toutefois, cette nouvelle contribution ne nous satisfait pas pleinement en ce sens que certains items continuent de nous interroger.

Ainsi la nouvelle rédaction du paragraphe relatif aux partenariats ex public/privé ne les déconseille pas explicitement, alors que le simple fait que le porteur ne soit pas public crée un coût supplémentaire d'endettement donc d'une efficacité financière moindre.

De plus, pour la CGT, la recommandation de « conforter l'autofinancement » n'est qu'un doux euphémisme appelant à de drastiques réductions de dépenses de fonctionnement, avec des effets sociaux non neutres sur les salariés, mais aussi pour les publics et citoyens.

Le sujet des lycées nécessitera beaucoup d'échanges et de pédagogie pour être audible au-delà du sujet des simples m². Dans le même élan, les investissements dans les CFA questionnent eu égard à leurs émergences, à leurs promoteurs et aux économies appelées dans les lycées alors que l'apprentissage n'est plus une compétence de la Région depuis la dernière réforme de la formation professionnelle.

Le dernier point que nous tenions à aborder est celui du contrôle des fonds publics : en BFC, il existe une charte sur l'éco socio conditionnalité des aides, partagé par l'exécutif régional et les organisations syndicales de salariés mais hélas beaucoup moins voire pas, par l'état et les organisations représentant les entreprises. Nous souhaiterions que celle-ci soit davantage mise en avant.

Ces commentaires amèneront la CGT à s'abstenir.